

## ● CONDITIONS D'ORGANISATION

Je prends connaissance et accepte sans restriction les conditions des organisateurs décrites ci-dessous :

### L'exposant :

- S'engage à s'installer le vendredi 21 mars 2025 de 17h à 19h ou le samedi 22 mars 2025 avant 10h. Au-delà de 11h le samedi matin et sans précision de votre part, le stand sera récupéré par l'organisation.
- S'engage à démonter son stand le dimanche 23 mars 2025 à partir de 18h.
- Autorise La Guilde Dormaniste, La Confrérie de la Carotte, le Festival le Dormantastique ainsi que la Commune de Dormans à communiquer mon nom, mes photos et autres sur les supports de communications mis en place pour l'évènement.
- Pour toute installation de stand avec des conditions particulière, merci de contacter les organisateurs par mail à **laconfrriedelacarotte@gmail.com**, nous ferons notre possible pour satisfaire votre demande.
- S'engage à assurer son matériel. Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsable des vols, incidents et autres dommages pendant toute la durée du salon aussi bien dans l'espace intérieur que sur les parkings extérieurs.
- S'engage à laisser l'emplacement fourni dans un parfait état de propreté à la fin du salon.
- S'engage à suivre à la lettre les consignes de sécurité imposées par la sous-préfecture et les directives données par l'association organisatrice. Tout manquement aux consignes de sécurité et mise en danger d'autrui pourront conduire à l'expulsion de l'exposant.

### L'organisation :

- **Pas d'inscription possible pour une seule journée.**
- Chaque stand sera équipé de table(s) et de chaise(s). Merci de nous préciser par mail si vous venez avec votre propre matériel. Les stands disquaires sont installés par défaut sans table(s) et chaise(s) si non précisé. (Pensez à prendre vos rallonges électriques et multiprises)
- Chaque stand devra être muni de nappes, non fournies par l'organisation.
- L'hébergement et les repas sont à la charge de l'exposant.
- L'organisation offre le matin un café, un thé ou un chocolat, ainsi qu'une bouteille d'eau en journée.
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser les demandes ne répondant pas aux présentes conditions, de modifier certains paramètres comme le plan d'occupation des stands, les demandes et les impératifs de l'organisation, sans pour autant que les participants puissent avoir un recours contre sa décision.
- Les organisateurs se réservent aussi le droit d'annuler la manifestation si des impératifs incontournables l'imposaient (conditions météorologiques, arrêtés préfectoraux divers etc.).

### Modalités de règlement :

La réservation ne sera effective qu'après réception de votre contrat signé et de votre règlement.

- **Chèque bancaire** : veuillez le libeller à l'ordre de « **La Guilde Dormaniste** », mentionner votre **n° d'inscrit** au dos et l'envoyer par courrier à l'adresse suivante :  
Association La Guilde Dormaniste / La Confrérie de la Carotte  
C/O Virginie GOEVELINGER  
42 rue du Docteur Moret  
51700 DORMANS
- **Virement bancaire** : à effectuer sur notre compte bancaire IBAN « FR76 1020 6510 2198 7217 4939 849 ». Veuillez alors à bien libeller votre virement de vos noms et **n° d'inscrit**.
- **Paypal** : à effectuer sur notre compte Payal « **laconfrriedelacarotte@gmail.com** ». Veuillez alors à bien libeller votre paiement de vos noms et **n° d'inscrit**. Comptez une augmentation de 5% sur votre montant pour couvrir les frais Paypal.

### Rappel :

- Paiement et bulletin devront être reçus au plus tard le 10 mars 2025. Les demandes incomplètes ne seront pas traitées.
- Une confirmation de réservation vous sera adressée à réception de votre paiement.
- Une facture peut vous être délivrée sur simple demande.

**Aucun remboursement ne sera effectué par les organisateurs en cas de retard, d'absence ou d'annulation de l'exposant.**



**Lieu du salon :**

Château de Dormans  
Avenue des Victoires  
51700 DORMANS  
FRANCE

**Horaires :**

**Installation des exposants :** Vendredi 21 mars 2025 de 17h à 19h

Samedi 22 mars 2025 de 8h à 10h

**Ouverture au public :** Samedi 22 mars 2025 de 10h à 18h

Dimanche 23 mars 2025 de 10h à 18h

**PLAN DE DORMANS**

